



Dossier Spécial

25^{ème} Anniversaire de l'accession au trône du Roi Mohammed VI

À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de l'accession au trône du Roi Mohammed VI, APA News présente une série d'articles, d'entretiens et de tribunes qui retracent les transformations profondes et les réformes majeures ayant marqué le Maroc au cours des deux dernières décennies et demie. Depuis son couronnement en juillet 1999, le Roi Mohammed VI a initié et supervisé une multitude de changements majeurs qui ont touché tous les aspects de la société marocaine.

Cette série d'articles, d'entretiens et de tribunes proposée par **APA News** vise à offrir une analyse approfondie et nuancée des réalisations et des défis du Maroc sous le règne de Mohammed VI. À travers des témoignages d'experts, des récits de citoyens et des perspectives historiques, nous espérons apporter un éclairage complet sur les transformations qui ont façonné le Maroc moderne.

Dossier préparé par les correspondants
et la rédaction d'APA News



Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Mohammed VI : Un Roi Africain

Depuis son accession au trône l'actuel souverain marocain a fait le choix stratégique d'ancrer davantage son pays dans son environnement africain.



Le Roi lui-même s'est beaucoup déplacé en Afrique. En vingt-cinq ans de règne, le successeur de Hassan II a effectué près d'une cinquantaine de visites sur le continent.

Depuis son arrivée au pouvoir, Rabat a aussi multiplié les actions diplomatiques à travers l'ouverture de nouvelles représentations chérifiennes dans des pays naguère ignorés, sans oublier la mobilisation des réseaux religieux historiquement liés au Royaume comme les confréries soufies largement implantées un peu partout au sud du Sahara.

Il y a les images. Il y a les chiffres aussi. En se promenant sur les grandes artères de la plupart des capitales africaines, il est difficile pour le visiteur de ne pas tomber sur l'enseigne d'un grand groupe, d'une banque ou d'une PME marocains. Cette ruée vers l'Afrique des opérateurs économiques chérifiens est encadrée par plus d'un millier d'accords signés avec des dizaines de pays africains depuis l'avènement de Mohammed VI en juillet 1999, contre seulement un peu plus de 500 entre 1956, date de l'indépendance du Royaume et le début des années 2000.

Grâce à cette « diplomatie des accords », 45% des flux annuels d'investissements directs marocains à l'étranger, depuis 2008, se dirigent vers l'Afrique dont environ 90 % au sud du Sahara, particulièrement dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), où le Maroc est aujourd'hui l'un des principaux investisseurs africains.

L'expansion des groupes marocains en Afrique touche divers secteurs, tant publics que privés : banques, assurances, télécommunications, BTP, mines, etc.

Les principaux groupes bancaires marocains, tels qu'Attijariwafa Bank, filiale du holding royal Al Mada, la Banque centrale populaire et BMCE Bank of Africa, ont étendu leur présence à une quinzaine de pays africains, accompagnant ainsi les entreprises marocaines dans leur développement. Le groupe Maroc Telecom, présent dans neuf autres pays africains, dessert plus de 61 millions de clients. Dans le secteur des assurances, le groupe Saham, avant son rachat par le géant sud-africain Sanlam en 2018, s'était déployé dans 34 pays africains.

Dans le domaine immobilier, les groupes Addoha et Alliances ont signé de nombreux contrats en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Le groupe minier Managem, filiale d'Al Mada, s'est implanté en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, tandis que le géant phosphatier OCP s'est positionné comme fournisseur local d'engrais pour des cultures typiquement africaines, telles que le cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire.

Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne ont connu une croissance moyenne de plus de 9 % par an entre 2008 et 2016, générant un solde excédentaire de 1,3 milliard de dirhams en 2008 et de 11,9 milliards en 2016.

Le Roi Mohammed VI a réaffirmé l'importance de l'Afrique pour le Maroc : « Car l'Afrique, pour le Maroc, c'est bien davantage qu'une appartenance géographique et des liens historiques »

Le Maroc et l'Afrique en exemple

Projet Noor Ouarzazate : Le Maroc a partagé son expertise en matière d'énergie solaire avec plusieurs pays africains. Le complexe solaire Noor Ouarzazate, l'un des plus grands au monde, est un modèle de coopération sud-sud, avec des projets similaires en cours de développement dans d'autres pays africains.

Formation et Éducation : Le Maroc accueille chaque année des milliers d'étudiants africains dans ses universités et instituts de formation professionnelle. Cette initiative vise à renforcer les compétences des jeunes africains et à promouvoir le développement humain sur le continent.

Agriculture et Sécurité Alimentaire : Le groupe OCP a lancé plusieurs initiatives pour améliorer la productivité agricole en Afrique. Par exemple, le projet "OCP School Lab" offre des formations aux agriculteurs sur les bonnes pratiques agricoles et l'utilisation efficace des engrais.

Infrastructure et Transport : Le Maroc a contribué à la construction de routes, de ponts et d'autres infrastructures essentielles dans plusieurs pays africains. Ces projets facilitent le commerce et les échanges entre les nations africaines.

Santé : Le Maroc a mené plusieurs campagnes de santé publique en Afrique, notamment des missions médicales pour lutter contre des maladies comme le paludisme et la tuberculose. Ces initiatives ont amélioré l'accès aux soins de santé pour des milliers de personnes.

L'Initiative Atlantique du Roi Mohammed VI

Lancée en novembre 2023, l'Initiative Atlantique du Roi Mohammed VI se présente comme une nouvelle pierre angulaire de la diplomatie marocaine. Cette initiative ambitieuse vise à offrir aux pays du Sahel un accès stratégique à l'océan Atlantique, en s'appuyant sur les infrastructures majeures en cours de construction dans le Sahara marocain. L'objectif est de créer une zone de développement dynamique pour tous les pays situés le long de la façade atlantique du continent africain, tout en facilitant l'accès des nations sahéliennes à des opportunités économiques et commerciales inédites.

L'Initiative royale s'inscrit dans une vision globale de renforcement du développement économique, de promotion de la paix et de la sécurité en Afrique. Elle s'aligne avec les efforts continus du Maroc pour repositionner sa diplomatie en direction de l'Afrique de l'Ouest et pour concrétiser une coopération sud-sud fondée sur un partenariat gagnant-gagnant.

L'Initiative relève aussi d'une vision stratégique pour l'avenir de l'Afrique, où le développement économique et la stabilité régionale sont fortement liés. En offrant aux pays sahéliens enclavés un accès direct à l'océan Atlantique, le Maroc entend jouer un rôle clé dans la transformation économique de la région.

Les infrastructures en cours de construction dans le Sahara marocain, comme les ports, les routes et les zones industrielles, sont conçues pour devenir des hubs de commerce et d'investissement. Ces infrastructures permettront de stimuler les échanges commerciaux entre les pays africains, mais aussi d'attirer des investissements étrangers, créant ainsi des emplois et favorisant la croissance économique.

L'un des aspects les plus remarquables de l'Initiative Atlantique est son approche de partenariat gagnant-gagnant. Contrairement à d'autres modèles de coopération internationale, cette initiative met l'accent sur la réciprocité et les bénéfices mutuels. Les pays participants sont encouragés à collaborer étroitement, à partager leurs ressources et à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs.

Cette approche collaborative est essentielle pour garantir la durabilité et le succès à long terme de l'initiative. En favorisant une coopération étroite entre les nations africaines, l'Initiative Atlantique contribue à renforcer les liens régionaux et à promouvoir une intégration économique plus profonde.

En plus des objectifs économiques, l'Initiative Atlantique vise également à promouvoir la paix et la sécurité en Afrique. En travaillant en étroite collaboration avec les pays sahéliens, le Maroc voudrait soutenir les efforts de paix et de lutte contre le terrorisme dans la région. Son Initiative Atlantique prévoit également des programmes de développement social et de renforcement des capacités, visant à améliorer les conditions de vie des populations locales et à réduire les facteurs de conflit.



Quand **le Roi invite** les migrants à s'installer au Maroc

Longtemps espace de transit, le Maroc est aujourd'hui une terre d'accueil pour des milliers de migrants, en particulier ceux en provenance d'Afrique subsaharienne. Cette transition, initiée par le souverain, a poussé le pays à se doter d'une véritable politique migratoire nationale.



C'est une situation à laquelle le pays n'était pas vraiment préparé. Au début des années 2000, le durcissement des politiques migratoires en Europe a transformé progressivement les pays d'Afrique du Nord une immense salle d'attente pour les candidats africains à l'immigration vers le vieux continent. Avec les temps, les flux étaient devenus si grands qu'il devenait urgent d'y faire face.

Entre durcir les conditions d'entrée sur le territoire et de contrôle aux frontières, ou rapatrier massivement, les choix semblaient limités pour ces pays. Mais le Maroc, sous l'impulsion du roi Mohammed VI, s'est inventé une option presque unique en Afrique : régulariser massivement ceux parmi ces migrants qui le voudraient et répondraient à certains critères légaux.

Cette politique, qui a officiellement transformé le Royaume d'un espace de transit pour les migrants africains à une terre d'accueil, qui résulte d'une réflexion profonde des autorités inspirée par le roi en personne. Conformément à une première feuille de route tracée par le Souverain, le gouvernement a mis en place des opérations exceptionnelles de régularisation des migrants. Quarante-trois mille migrants ont bénéficié de ces régularisations en deux phases, en 2014 et en 2016.

Le Maroc a aussi entrepris une réforme de son cadre réglementaire pour assurer aux migrants et aux réfugiés l'accès aux services de base : éducation, santé, logement, formation professionnelle et emploi. Ces mesures visent à favoriser leur intégration dans la société marocaine, en leur offrant des opportunités de participer à la vie économique et sociale du pays. La vision de Mohammed VI pour une politique « migratoire responsable » ne se limite pas aux frontières du Maroc. Au sein de l'Union africaine (UA), il a été désigné pour piloter cette question au nom de ses pairs du continent. Rabat abrite d'ailleurs le siège de l'Observatoire africain des migrations. Une institution chargée de collecter et d'analyser les données migratoires à l'échelle du continent.

Une contribution **marocaine** aux efforts internationaux

La Conférence intergouvernementale des Nations Unies sur les migrations, tenue à Marrakech en 2018, a marqué une autre étape clé de l'implication marocaine sur la scène internationale. La rencontre, qui a abouti à l'adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, a consolidé la réputation du Maroc comme un modèle de gestion migratoire équilibrée et progressiste.



Sous la gouvernance du Roi Mohammed VI, le Maroc a su se positionner comme un modèle de gestion migratoire en Afrique

L'Islam, un allié **royal** en Afrique

Depuis son accession au trône en juillet 1999, Mohammed VI a renforcé l'image d'un Maroc bastion d'un islam modéré, opposé aux extrémismes tout en accroissant l'influence religieuse du Royaume sur le continent africain.



C'est une réalité multiséculaire. Au Maroc, le Roi est avant tout le Commandeur des Croyants. Cette qualité le place à la fois au cœur et au-dessus des institutions, y compris la Constitution. Elle en fait aussi le protecteur de la religion et son principal interprète. C'est à ce titre que lorsque les circonstances l'exigent, le Souverain revêt ses habits de Chef religieux comme c'était le cas en avril 2004.

A l'époque, alors que le Maroc venait de subir de plein fouet des attaques terroristes meurtrières et que les attentats islamistes se multipliaient un peu partout dans le monde, Mohammed VI avait insisté sur l'urgence de "faire barrage aux expédients et autres prétextes fallacieux et de couper court aux fauteurs de discorde et de zizanie", en référence aux extrémistes religieux et terroristes.

A cette même occasion, le roi du Maroc avait aussi jeté les bases d'une refondation profonde du champ religieux. Le but était de revenir, selon lui, aux bases de l'Islam malékite, caractérisé par la modération et la tolérance et de préserver l'unité spirituelle du royaume.

Une première étape de ce projet de réforme royale a été la réorganisation du ministère des Habous et des Affaires islamiques, une institution cruciale mais

vieillesse, responsable de la gestion administrative de la pratique religieuse depuis 1955.

Pour garantir une interprétation uniforme et cohérente des préceptes islamiques, le Conseil supérieur des oulémas a été institué comme la seule entité habilitée à émettre des fatwas. Cette mesure visait à freiner la prolifération des interprétations divergentes et parfois extrémistes de l'islam.

La modernisation des institutions religieuses a été l'une des pierres angulaires de ce projet de renouveau religieux. La Rabita Mohammadia des oulémas ainsi que l'établissement Dar El Hadith El Hassania ont été renforcés pour promouvoir des valeurs de tolérance et de modération. Ces entités sont devenues des centres d'excellence et de rayonnement du savoir islamique à travers le Maroc et au-delà.

Une nouvelle charte des oulémas interdit désormais aux imams toute appartenance à des mouvements politiques ou à des organisations privées, tout en leur fournissant des moyens accrus pour exercer leurs ministères. La mosquée retrouve ainsi son rôle de lieu de culte et d'apprentissage, débarrassée de toute influence obscurantiste qui, avant les attentats de 2003 à Casablanca, menaçait son intégrité spirituelle.

L'Institut Mohammed-VI pour la formation des imams

Ce modèle de modération voulu par Mohammed VI a séduit au-delà du Maroc, au point qu'une forte demande en terme de formation est venue de plusieurs pays, notamment africains. Aujourd'hui des centaines d'imams et guides religieux africains ont été, ou sont, formés au sein d'un nouvel Institut Mohammed-VI pour la formation des imams. Cette école où se côtoient, Marocains, Africains, mais aussi Européens, est considérée aujourd'hui comme un modèle de diffusion d'un islam modéré et un lieu de rencontre entre les cultures et les traditions religieuses.

En 2015, Le Maroc a même créé à destination des pays africains, une institution de formation de leaders religieux spécialement dédiée : la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains. Ce cadre animé par des oulémas de divers pays africains et du Maroc est avec les réseaux liés de la confrérie soufie la « Tijaniya », basée dans la capitale spirituelle du Royaume chérifien, Fès, est un outil majeur de la grande influence religieuse du Maroc en Afrique.



Les relations religieuses entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne sont ancrées dans l'histoire et la culture



Mohammed VI, le roi défenseur des femmes

Avec l'accession au trône de Mohammed VI en juillet 1999, le Maroc a amorcé un virage important dans la réforme des droits humains. Exemple : la modification du code de la famille qui accorde désormais plus de droits aux femmes.

Avant Mohammed VI, les détracteurs de la « Moudawana » présentaient le Code marocain de la famille comme un amas d'interprétations du droit musulman largement dominé par des lectures ultra traditionnelles et conservatrices. Autant de dire leur joie, quand le successeur de Hassan II a décidé de former une commission chargée de réviser cette législation. L'objectif visé était ambitieux : aligner le cadre juridique matrimonial et familial du Maroc sur les principes universels des droits humains, tout en veillant à ce que les nouveaux textes soient conformes avec les préceptes fondamentaux de l'islam.

Adoptée en 2004, une nouvelle version de la Moudawana a introduit des changements importants. Contrairement à l'ancienne mouture, le code réformé reconnaît le droit de la femme majeure à contracter un mariage sans l'autorisation d'un tuteur et instaure la notion de coresponsabilité entre les époux.

En 2011, l'adoption d'une nouvelle Constitution a renforcé les garanties d'égalité de genre, mais a également mis en exergue quelques points jugés insuffisants de la Moudawana.

En parallèle, des initiatives comme l'introduction d'une liste nationale des femmes lors des élections parlementaires et l'octroi de la nationalité aux enfants nés de mères marocaines ont contribué à améliorer les droits des femmes. Mais des choses restent à faire.

Le taux d'activité des femmes, par exemple, a chuté de 3,5 % au cours des quinze dernières années, s'établissant à seulement 22,4 % en 2021 et de nombreuses femmes actives ne reçoivent aucune rémunération pour leur travail.

Le rapport publié en mars par le Haut-Commissariat au Plan, intitulé « La femme marocaine en chiffres », offre un éclairage cru sur la situation socio-économique des femmes marocaines. Cette régression du taux d'activité féminine soulève des questions sur l'efficacité des politiques publiques en matière d'égalité des sexes. L'accès des femmes au marché du travail reste un défi majeur, entravé par des obstacles structurels tels que les stéréotypes de genre, la sous-représentation dans les postes de décision et la persistance du travail domestique non rémunéré.

Face à ce constat, le Roi Mohammed VI a exhorté le Conseil Supérieur des Oulémas à examiner certaines propositions de révision du Code de la famille, en s'inspirant

Vers une Moudawana plus Inclusive et équitable

des valeurs tolérantes de l'islam. Cette démarche vise non seulement à adapter le droit de la famille aux exigences contemporaines, mais également à renforcer la cohérence entre le cadre légal et les réalités sociales. Le rôle des oulémas, en tant que savants religieux et guides spirituels, est crucial pour garantir que les réformes proposées soient à la fois justes, inclusives et respectueuses des traditions islamiques marocaines.

Cette initiative royale s'inscrit dans une vision plus vaste de modernisation et de développement humain. Le processus de révision de la Moudawana n'est pas seulement une réponse aux insuffisances des réformes précédentes, mais aussi une tentative d'harmoniser la culture juridique marocaine avec les aspirations légitimes de ses citoyens et les normes internationales en matière de droits humains.



La révision de la Moudawana vise à harmoniser la culture juridique marocaine avec les normes internationales

Un roi qui règne, mais réforme

Parmi les réformes initiées sous le règne de Mohammed VI, la révision constitutionnelle de 2011 se distingue comme un jalon majeur, répondant aux demandes de modernisation et de démocratisation du royaume.

Il ne l'a jamais caché. Dès son accession au trône, Mohammed VI a clairement exprimé son intention de régner et de gouverner, tout en rejetant toute comparaison entre la monarchie marocaine et les autres royautés. Le successeur de Hassan II a défini le régime marocain comme une monarchie exécutive. En réponse aux demandes de réforme constitutionnelle, le roi a plutôt insisté sur la nécessité de réformer et de moderniser les partis politiques, affirmant qu'il n'y a « pas de démocratie sans démocrates ».

De 1999 jusqu'au discours du 9 mars 2011, Mohammed VI n'a jamais fait de référence explicite à une réforme constitutionnelle. Pendant dix ans, ses discours ont évité ce sujet, même lorsqu'il présentait le projet d'autonomie proposée pour régler le dossier du Sahara qui oppose le Maroc à l'Algérie par le Front Polisario interposé. Au lieu d'une référence à une éventuelle retouche à la loi fondamentale, des termes comme « gouvernance institutionnelle » et « réforme institutionnelle » ont été préférés.

Dans son discours d'ouverture du parlement en octobre 2009, le roi a souligné trois piliers d'une « réforme institutionnelle profonde » : une réforme substantielle de la justice, une régionalisation avancée et une large déconcentration. Le Souverain a adopté une « tactique incrémentale », selon ses propres mots, se contentant de décisions touchant des secteurs comme la justice ou les collectivités locales.

La création d'une commission d'experts pour proposer une conception générale de la régionalisation a été une initiative visant à maintenir le statu quo, en adoptant une approche technocratique à un moment où le débat public devenait animé. La démarche ne se limitait pas à sélectionner les aspects techniques du problème constitutionnel, mais visait à transformer ces aspects en défis pratiques que les experts de la commission consultative pour la régionalisation (CCR) devaient relever.

Une réforme constitutionnelle tant attendue

Longtemps réclamée par les principales forces politiques du pays, la réforme constitutionnelle a pris forme dans un contexte de bouleversements régionaux. Alors que le « Printemps arabe » ébranlait plusieurs régimes en Orient et en Afrique du Nord, le Roi Mohammed VI a su anticiper les attentes de ses concitoyens en lançant un audacieux processus de révision constitutionnelle. Cette initiative visait à renforcer les institutions démocratiques et à garantir davantage de libertés individuelles.



Le 1er juillet 2011, la nouvelle Constitution a été adoptée par référendum avec un taux d'approbation de 98 %. Cette sixième loi fondamentale de l'histoire du Maroc, succédant à celles de 1962, 1970, 1972, 1992 et 1996, a introduit des changements significatifs. Parmi les principales innovations, on note le renforcement du pouvoir exécutif, avec une nomination du chef du gouvernement directement liée aux résultats des élections législatives. De plus, la reconnaissance de l'Amazigh (Berbère) comme langue officielle et la sacralisation des libertés individuelles ont été des avancées majeures.

Blocage gouvernemental

Cependant, huit ans après son adoption, certains changements restent encore théoriques. Plusieurs lois organiques nécessaires à l'application des nouvelles dispositions constitutionnelles n'ont pas encore été promulguées. Le processus législatif, quant à lui, n'a pas connu de révolution significative. En pratique, certaines dispositions de la Constitution se sont révélées sources de blocages. Par exemple, l'article 47 stipule que « le roi nomme le chef du gouvernement au sein du parti politique arrivé en tête des élections des membres de la Chambre des représentants », sans prévoir de solution si ce parti ne parvient pas à former une majorité parlementaire.

Cette lacune, mise en évidence après les législatives de 2016 avec un blocage gouvernemental de sept mois, a montré selon beaucoup d'acteurs et analystes politiques la nécessité de réviser certaines dispositions constitutionnelles pour éviter de futures impasses.

La nouvelle Constitution de 2011 a été adoptée par référendum avec un taux d'approbation de 98 %



Tourisme : Quand le Royaume vise le Top 20 mondial

La stabilité politique et économique du Maroc de Mohammed VI a renforcé encore le statut du Maroc comme destination touristique majeure en Afrique et en Méditerranée.

Lors des Assises du Tourisme tenues à Marrakech en janvier 2001, le Roi Mohammed VI a insisté sur l'importance du secteur touristique dans le développement économique et social du pays. « Nous avons le plaisir de rencontrer les promoteurs du tourisme, vu l'intérêt particulier que Nous accordons au secteur touristique pour triompher dans le Jihad économique et social et créer des emplois, et partant de Notre souci d'augmenter le flux de touristes afin de le hisser au niveau des potentialités touristiques naturelles et culturelles considérables de notre pays. », a alors déclaré Sa Majesté. Les Ambitions royales sont solidement fondées. Le Maroc offre une variété de paysages touristiques exceptionnels. Avec près de 3000 km de côtes, le Royaume est un terrain idéal pour les activités balnéaires. Les villes historiques, classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, offrent des expériences culturelles riches. Les montagnes et le désert attirent les amateurs de découverte et d'aventure.

Le Plan Azur, lancé en 2001 dans le cadre de la Vision 2010, a été au cœur de la nouvelle politique touristique voulue par Mohammed VI. L'objectif était de positionner le Maroc parmi les 20 premières destinations touristiques mondiales d'ici 2010. Le plan prévoyait la création de six stations balnéaires modernes, le long des côtes marocaines, chacune dotée d'infrastructures sophistiquées et d'équipements de classe mondiale. Cette initiative visait à diversifier l'offre touristique en faisant du Maroc une destination attrayante non seulement pour ses riches patrimoines culturels et historiques, mais aussi pour ses plages et ses stations balnéaires.

L'une des clés du succès du tourisme au Maroc sous le règne de Mohammed VI a été l'amélioration significative des infrastructures. Le développement des aéroports, des routes et des transports en commun a facilité l'accès aux différentes régions du pays pour les touristes internationaux et nationaux. L'aéroport de Marrakech-Menara, par exemple, a subi des extensions majeures pour accueillir un nombre croissant de visiteurs, atteignant plusieurs millions chaque année. De même, la construction et l'amélioration des infrastructures routières, comme l'autoroute reliant Casablanca à Agadir, ont grandement facilité les déplacements internes des touristes.

En 2014, le tourisme représentait 14,7% des investissements directs étrangers (IDE), soit 4,8 milliards de dirhams. Plus de 50% de ces investissements provenaient de pays comme la France, les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite, les États-Unis et le Koweït. Le groupe français Accor, par exemple, a investi plus de 3,5 milliards de dirhams dans l'hôtellerie entre 2002 et 2012 et prévoyait d'investir 1,2 milliard de dirhams supplémentaires entre 2012 et 2015. Le Maroc offre également des incitations fiscales attractives pour les investisseurs.



Plan Azur

Depuis la signature de l'accord de ciel ouvert avec l'UE en 2006, le trafic aérien a connu une croissance significative, stimulée par l'afflux de vols low cost. Le gouvernement marocain a mis en œuvre deux plans stratégiques, « Vision 2010 » et « Vision 2020 », pour dynamiser le secteur. Vision 2020 vise à doubler le nombre de visiteurs pour atteindre 20 millions et faire du Maroc l'une des premières destinations mondiales. Cependant, malgré les ambitions du Plan Azur, seules trois des six stations balnéaires prévues ont été inaugurées. Le Roi Mohammed VI a toujours perçu le tourisme comme une activité économique majeure, mais aussi comme un moyen de communication culturelle. « Dans notre conception, le tourisme, outre qu'il constitue une activité économique de grande importance, représente une culture et un art de communication avec l'autre. Sous cet angle, son développement requiert une



exploitation judicieuse de nos potentialités naturelles riches et variées et de notre patrimoine civilisationnel et culturel séculaire, connu pour ses traditions d'hospitalité. », a-t-il précisé en 2001.

Après la pandémie de COVID-19, le tourisme international a montré des signes de reprise rapide. En 2023, le tourisme international avait atteint 88% des niveaux d'avant la pandémie, avec environ 1,3 milliard d'arrivées internationales. Le Maroc continue de se positionner comme une destination touristique de choix, grâce à une vision stratégique et à des investissements soutenus.

Promotion et diversité de l'offre touristique

Le Royaume a également bénéficié d'une campagne de promotion internationale puissante et cohérente. Les Offices de Tourisme du Maroc ont intensifié leurs efforts pour présenter le pays sous un angle nouveau, en insistant sur la diversité de son offre. Des campagnes ciblées ont été lancées dans des marchés clés en Europe, en Amérique du Nord et en Asie pour attirer un large éventail de visiteurs. L'accent a été mis non seulement sur les attraits traditionnels tels que les villes impériales, les souks animés et les kasbahs pittoresques, mais aussi sur des segments de niche comme le tourisme d'aventure, le tourisme écologique et le tourisme médical.

Les résultats des efforts entrepris sous la Vision 2010 ont été impressionnants. Le nombre d'arrivées touristiques a augmenté de manière substantielle, faisant du Maroc l'une des principales destinations en Afrique. Les recettes touristiques ont également connu une croissance significative, contribuant ainsi au PIB national et à la création d'emplois. Grâce à cette initiative, des villes comme Marrakech et Agadir sont devenues des destinations de renommée internationale, attirant des millions de visiteurs chaque année.

Tourisme durable et respect de l'environnement

Un des axes majeurs de la Vision 2020 réside dans la promotion du tourisme durable et le respect de l'environnement. Le Maroc s'engage ainsi à préserver ses richesses naturelles et culturelles tout en développant son secteur touristique. Des initiatives ont été mises en place pour encourager les pratiques écoresponsables, telles que la gestion efficace des ressources en eau et en énergie, la réduction des déchets, et la protection des espaces naturels. Le pays s'efforce également de promouvoir un tourisme qui respecte et valorise les communautés locales et leur patrimoine.

Dans le cadre de la diversification de son offre touristique, le Maroc a misé sur le développement du tourisme rural et de montagne. Les régions de l'Atlas, du Rif et du désert saharien offrent des paysages époustouflants et une riche biodiversité, attirant ainsi les amateurs de nature et d'aventure. Des infrastructures adaptées comme des lodges, des écolodges et des circuits de trekking ont été développées pour répondre à cette demande croissante. Ces initiatives ont permis de dynamiser les économies locales, en créant des emplois et en générant des revenus supplémentaires pour les habitants des zones rurales.

Feuille de route 2023-2026 : Une nouvelle ère

En 2023, le Maroc a lancé une nouvelle feuille de route pour la période 2023-2026. Cette stratégie vise à positionner le pays parmi les 15 meilleures destinations mondiales d'ici 2026. Pour atteindre cet objectif, plusieurs axes prioritaires ont été définis. L'amélioration de l'expérience client est au cœur de cette démarche, avec une attention particulière portée à la qualité des services offerts aux visiteurs.

La diversification de l'offre touristique est un autre pilier de cette feuille de route. Il s'agit de proposer des expériences variées et authentiques, allant des plages ensoleillées aux montagnes majestueuses, en passant par les villes impériales et les déserts mystiques. Cette diversité permet de répondre aux attentes d'un public international de plus en plus exigeant et en quête de nouveautés.

Les arrivées au Maroc continueront de croître pendant le reste de la période de prévision 2024-2028. Fitch Solution prévoit que les arrivées au Maroc atteindront 17,0 millions en 2026, soit un peu moins que l'objectif du gouvernement de 17,5 millions d'arrivées d'ici 2026. Cela dit, elle estime que les arrivées atteindront 17,6 millions en 2027. En 2028, l'agence américaine s'attend que les arrivées dans le pays atteignent 18,0 millions. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 4,4 % en glissement annuel sur la période de prévision 2024-2028. Les risques à la hausse qui pèsent sur les prévisions découlent de l'attention accrue accordée par le gouvernement au développement et à l'expansion de l'offre touristique du Maroc, le secteur étant une source de revenus vitale pour le marché.

Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'attirer 17,5 millions de touristes au Maroc d'ici 2026 en repositionnant le tourisme comme un secteur clé de l'économie nationale. Le gouvernement a identifié neuf secteurs thématiques, cinq secteurs transversaux et six leviers de compétitivité pour soutenir la croissance du secteur touristique du pays au cours des prochaines années.

Les arrivées touristiques atteindront

17,5 millions en 2026



Mohammed VI, le Roi des grandes infrastructures

De Tanger à Dakhla, en passant par Casablanca, Marrakech, Fès ou Oujda, les grandes agglomérations du royaume ont été le théâtre de profondes métamorphoses. Ces changements, impulsés par Mohammed VI, ont profondément modernisé les villes du Royaume et renforcé les infrastructures du pays.



C'est un rituel. Chaque année, depuis son intronisation en juillet 1999, Mohammed VI parcourt le royaume pour inaugurer des projets d'envergure. Qu'ils soient des infrastructures de transport, des quartiers d'affaires, des espaces publics ou des installations de loisirs, ces projets ont radicalement changé le visage du Maroc. Les villes marocaines se sont dotées de nouveaux quartiers résidentiels, de centres d'affaires modernes, de centres commerciaux et de zones d'activités économiques. Les espaces publics ont été rénovés, des jardins et des aires de loisirs ont été aménagés, et de nouvelles marinas ainsi que des ports de plaisance ont vu le jour.

L'un des projets les plus emblématiques de ce renouveau urbain est sans doute le plan d'aménagement de la vallée de Bouregreg, qui a transformé Rabat. Ce programme a métamorphosé les berges du oued qui sépare la capitale de sa jumelle Salé en un espace urbain moderne et attractif, symbolisant la nouvelle ère de développement que connaît le Maroc.

Cette transformation du visage de la capitale du Royaume a été permis par l'adoption de plans de développement régionaux (PDR) décidée sous l'impulsion du roi Mohammed VI. Avec une nouvelle législation sur la régionalisation avancée, chaque commune, province et région est désormais tenue de développer des programmes transversaux à déployer sur plusieurs années. Bien que cette expérience de gouvernance territoriale soit encore récente, ayant débuté après les élections communales et locales de 2015, elle marque une évolution vers une culture de planification et de performance. Les PDR visent à contribuer efficacement au développement des infrastructures et des équipements sociaux, à valoriser les ressources régionales et à renforcer l'attractivité et la compétitivité des régions. Ce cadre législatif et administratif soutient la croissance économique et vise à réduire les déficits sociaux, notamment l'insuffisance des services de base dans les quartiers périphériques des grandes villes et en milieu rural.

Le CRI, piliers de la stratégie de développement

Le Roi Mohammed VI a initié d'autres réformes visant à moderniser et dynamiser l'économie marocaine. Parmi ces réformes, la restructuration des Centres Régionaux d'Investissement (CRI). Ces institutions jouent un rôle dans la promotion de l'investissement et le développement économique régional. Les CRI ont été créés pour simplifier et accélérer les procédures administratives liées à l'investissement. Sous l'impulsion du Roi Mohammed VI, ces centres ont

été réformés pour devenir des guichets uniques, offrant un accompagnement complet aux investisseurs, de la conception du projet à sa réalisation finale. Cette transformation vise à améliorer l'efficacité et la transparence des services publics, tout en renforçant l'attractivité du Maroc pour les investisseurs nationaux et internationaux.

Dans leurs missions, les CRI sont chargés de superviser l'intégralité du processus d'investissement. Ils offrent des services d'accompagnement et d'encadrement aux porteurs de projets, facilitant ainsi leur concrétisation. Cette approche intégrée permet de mieux répondre aux besoins des investisseurs et de garantir un suivi personnalisé de chaque projet. Les réformes structurelles engagées sous la direction du Roi Mohammed VI ont considérablement amélioré le climat des affaires au Maroc. Grâce à elles, le Maroc a gagné en compétitivité et en attractivité, se positionnant comme une destination privilégiée pour les investissements.

Les Infrastructures du Futur

Sous le règne de Mohammed VI, le Maroc a fait des pas de géant dans le domaine des infrastructures. En novembre 2018, l'inauguration de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Casablanca-Tanger en présence du président français Emmanuel Macron, a marqué un tournant dans la politique de modernisation des infrastructures du Royaume.

Depuis le début des années 2000, le Maroc a consacré en moyenne 40 milliards de dirhams (plus de 3,7 milliards d'euros) par an à la mise à niveau de ses infrastructures, contre une dizaine de milliards par an entre 1980 et 1990. Cet investissement massif a permis la réalisation de nouveaux ports, dont celui de Dakhla Atlantique, la modernisation des chemins de fer, des gares et des aéroports, et le réaménagement des zones d'activités et des autoroutes. Ces



infrastructures attirent aujourd'hui investisseurs, opérateurs économiques et touristes étrangers.

Le World Economic Forum a salué ces efforts, classant le Maroc premier pays en Afrique du Nord, troisième en Afrique et sixième dans le monde arabe pour la qualité et le maillage de ses infrastructures.

La Révolution des transports

Le secteur des transports a été l'un des principaux bénéficiaires de cette dynamique. La construction de nouvelles autoroutes a facilité les déplacements à travers le pays, réduisant considérablement les temps de trajet entre les principales villes. La ligne de train à grande vitesse (LGV) de Casablanca à Tanger a révolutionné le transport ferroviaire, offrant une alternative rapide et efficace aux longs trajets en voiture ou en bus.

Les aéroports marocains ont également subi une transformation notable. Ceux de Casablanca, Marrakech et Agadir ont été modernisés et agrandis pour répondre à l'augmentation du trafic passager. Ces changements ont non seulement amélioré la capacité et la qualité des services aéroportuaires, mais ont aussi renforcé la position du Maroc en tant que hub régional pour les voyages aériens.

Depuis 2000, le Maroc a consacré en moyenne 40 MMDH (plus de 3,7 milliards d'euros) par an à la mise à niveau de ses infrastructures, contre une dizaine de milliards par an entre 1980 et 1990

Dans le domaine portuaire, le port de Tanger Med, l'un des plus grands d'Afrique, est un symbole de cette transformation. Inauguré en 2007, il a rapidement gagné en importance, devenant un point de transit clé pour les échanges commerciaux entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Le port de Dakhla Atlantique, encore en développement, promet de renforcer davantage la position du Maroc dans le commerce maritime international.



Environnement : Le Maroc un pionnier africain

Sous Mohammed VI, le Maroc s'est imposé comme un pionnier du développement durable non seulement en Afrique mais également sur la scène mondiale, ce qui lui a valu l'honneur d'accueillir la Conférence des Parties (COP22) en 2016.



Au cours des dix dernières années, le Maroc s'est affirmé comme l'un des pays les plus proactifs du continent en matière de développement durable et de protection de l'environnement. Lors des premières assises nationales de l'énergie en 2009, le Roi Mohammed VI déclarait : « Nous plaçons la sécurité d'approvisionnement, la disponibilité de l'énergie, ainsi que la préservation de l'environnement en tête de nos préoccupations. » Cette déclaration a marqué le début d'une série d'initiatives ambitieuses visant à transformer le paysage énergétique du pays.

En 2010, le Roi a créé la Masen (Agence marocaine pour l'énergie durable), une institution clé chargée de développer et de mettre en œuvre une politique énergétique axée sur les énergies renouvelables, avec un accent particulier sur l'énergie solaire. La Masen a lancé le programme Noor, dont l'objectif est d'installer une capacité de production d'électricité solaire de 3 000 MW d'ici 2020 et de 6 000 MW d'ici 2030. En février 2016, la phase I du complexe solaire thermodynamique Noor à Ouarzazate a été inaugurée, marquant une étape cruciale dans cette démarche.

telles que l'éolien et l'hydroélectricité, diversifiant ainsi son mix énergétique et réduisant sa dépendance aux énergies fossiles. Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale visant à atteindre une production d'énergie renouvelable couvrant 52% des besoins énergétiques du pays d'ici 2030.

Malgré ces avancées significatives, le Maroc doit encore relever plusieurs défis pour atteindre ses objectifs ambitieux. La transition énergétique nécessite des investissements continus et une collaboration étroite avec les partenaires internationaux. De plus, il est crucial de sensibiliser la population et de promouvoir des pratiques durables à tous les niveaux de la société.

La COP22 à Marrakech : Une vitrine internationale

En novembre 2016, Marrakech a accueilli la COP22, qualifiée de « COP de l'action ». Cet événement a réuni 195 pays pour ratifier l'accord de Paris (COP21) et intensifier les efforts mondiaux contre le réchauffement climatique. Sous la

présidence de Salaheddine Mezouar, alors ministre marocain des Affaires étrangères, le Maroc a présenté plusieurs initiatives innovantes, dont la Ceinture bleue, visant à préserver les communautés côtières et à promouvoir une pêche durable. Le Royaume a également introduit un protocole pour aider les agriculteurs africains à restaurer les terres dégradées.



MARRAKECH 2016
COP22 | CMP12 | CMA1
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE

L'année 2016 a également été marquée par l'initiative « Zéro Mika », visant à éliminer les 25 milliards de sacs plastiques utilisés annuellement au Maroc. Bien que cette initiative ait rencontré une certaine résistance de la part de commerçants et de contrebandiers, elle a progressivement réduit l'utilisation de sacs plastiques dans le pays.

Le Maroc continue de renforcer son engagement en faveur du développement durable. Les efforts déployés sous le règne de Roi Mohammed VI ont permis au pays de se positionner comme un leader en matière d'énergies renouvelables. Le complexe solaire Noor, par exemple, est devenu un modèle de référence mondiale, attirant l'attention et l'admiration de nombreux pays.

En outre, le Royaume a investi dans d'autres formes d'énergies renouvelables,





Sahara: le plan gagnant du roi Mohammed VI

C'est une question aussi vieille que le Maroc contemporain. La question du Sahara a été érigée en priorité nationale absolue dès la fin du protectorat français sur le pays en 1956, quand le roi Mohammed V avait réclamé le rattachement immédiat au Royaume de cette vaste région désertique située au sud du pays encore colonisée par l'Espagne. Finalement récupéré par feu Hassan II au prix d'un long conflit d'abord avec Madrid, puis avec le voisin algérien par Front Polisario interposé, le Sahara reste toujours la grande « cause nationale » sous Mohammed VI.

Depuis son accession au trône en 1999, le petit fils de Mohammed V multiplie les gestes pour renforcer la souveraineté marocaine sur ce territoire au moyen d'une stratégie complexe combinant intégration politique, développement local, sécurité et diplomatie.

L'une des innovations majeures du roi Mohammed VI pour clore définitivement ce dossier est sa proposition d'un plan d'autonomie pour le Sahara occidental. Présenté en 2007, ce plan propose de doter la région d'une autonomie élargie sous souveraineté marocaine. Cette initiative vise à offrir une solution de compromis au conflit qui dure depuis des décennies entre le Maroc et le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, qui revendique l'indépendance du territoire.

Le plan royal prévoit la création d'institutions locales élues, chargées de gérer les affaires régionales telles que l'économie, les infrastructures, et les services sociaux, tout en laissant les compétences régaliennes (défense, affaires étrangères, monnaie) au gouvernement central.

Cette proposition a reçu le soutien de plusieurs pays et organisations internationales.

En Afrique, une écrasante majorité de pays appuient ouvertement ce plan.

En Europe, l'Espagne, l'Allemagne, y adhèrent le considérant comme « une base sérieuse de discussion pour une de solution durable du dossier du Sahara »

En Amérique, les Etats-Unis sont allés plus loin. Le 10 décembre 2020, Donald Trump a annoncé que son gouvernement reconnaît désormais la marocanité du Sahara occidental.

« Le Maroc a reconnu les États-Unis en 1777. Il convient donc de reconnaître sa souveraineté sur le Sahara occidental », a écrit Donald Trump sur le réseaux X (anciennement Tweeter. « Aujourd'hui, j'ai signé une proclamation reconnaissant la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. La proposition d'autonomie sérieuse, crédible et réaliste du Maroc est la SEULE base d'une solution juste et durable pour une paix et une prospérité durables ! », a ajouté Trump.

Comme son père, feu Hassan II, Mohammed VI n'a pas attendu que des actes extérieurs viennent conforter la marocanité du Sahara pour s'occuper de ce dossier, désormais « le prisme par lequel le Maroc regarde son environnement international », selon les mots du souverain lui-même tenus lors de son discours du 20 août 2022. C'était à l'occasion de la fête dite de « la Révolution du roi et du peuple », célébrant un épisode historique de la lutte anticoloniale et qui symbolise le lien entre la monarchie chérifienne et les Marocains.

Dans ce discours, Mohammed VI avait d'ailleurs exhorté les pays partenaires du Maroc à « clarifier » leur position sur la question du Sahara et à le soutenir « sans aucune équivoque ».

« Je voudrais adresser un message clair à tout le monde: le dossier du Sahara est le prisme à travers lequel le Maroc considère son environnement international », avait martelé le roi dans ce discours radio-télévisé.

« C'est aussi clairement et simplement l'aune qui mesure la sincérité des amitiés et l'efficacité des partenariats qu'il établit », avait-il ajouté.

« S'agissant de certains pays comptant parmi nos partenaires, traditionnels ou nouveaux, dont les positions sur l'affaire du Sahara sont ambiguës, nous attendons qu'ils clarifient et revoient le fond de leur positionnement, d'une manière qui ne prête à aucune équivoque », avait averti Mohammed VI, sans pour autant préciser à quels pays s'adressait-il plus particulièrement.

Dans ce même discours, le roi avait salué la position « incontournable » des États-Unis - qui ont reconnu la « marocanité » du Sahara occidental sous Donald Trump et confirmé cette position depuis l'élection de son successeur Joe Biden. Mohammed VI s'était également félicité de l'alignement de l'Espagne et de l'Allemagne sur la proposition de Rabat d'une « autonomie interne sous souveraineté marocaine » pour régler le dossier du Sahara occidental.

A l'intérieur des provinces sahariennes, Mohammed VI n'a pas non plus perdu de temps. Dès son intronisation, l'actuel souverain chérifien a lancé plusieurs projets de développement destinés à transformer radicalement cette région naguère dépourvue de tout pour en faire une des plus équipées du Royaume. Ces initiatives comprennent la construction d'infrastructures modernes, le renforcement des services de santé et d'éducation, et le soutien à l'économie locale à travers des investissements dans l'agriculture, la pêche et le tourisme. Parmi les projets phares de Mohammed VI au Sahara, il y a le port de Dakhla Atlantique, destiné à faire de la ville de Dakhla un hub régional pour le commerce et les transports maritimes.

Sous l'impulsion du roi Mohammed VI, pas moins de 77 milliards de dirhams, soit un peu plus de 7 milliards d'euros, ont été mobilisés ces sept dernières années pour la région.

Sport : **Le Maroc** sur le toit du monde

Le secteur sportif au Maroc a connu une relance spectaculaire avec plusieurs succès prestigieux sous le Roi Mohammed VI. Résultat : le Maroc, demi-finaliste au Mondial du Qatar, est choisi pour co-organiser la Coupe du Monde de la FIFA 2030 avec l'Espagne et accueillera la Coupe d'Afrique des Nations en 2025.



Pas de politique sportive, pas de résultats sur les terrains. Depuis son accession au trône en juillet 1999, le roi Mohammed VI semble avoir fait sienne cette phrase chère aux gens du sport. Sous son impulsion, une véritable stratégie nationale de développement du sport a conduit à la construction d'infrastructures sportives ultramodernes et à la création de programmes visant à encourager les talents locaux. Le football, sport roi au Maroc, a particulièrement bénéficié de ces efforts soutenus.

L'Académie Mohammed VI de football à Rabat-Salé est l'exemple emblématique de cette vision. Inaugurée en 2009, cette institution est devenue un vivier de talents pour le football marocain. Parmi ses illustres anciens stagiaires figurent Youssef En-Nesyri et Azzedine Ounahi, qui ont porté haut les couleurs du Maroc un peu partout dans le monde et qui brillent aujourd'hui sur la scène internationale.

Cette politique royale en faveur du sport explique d'ailleurs le parcours impressionnant des footballeurs marocains lors de la dernière Coupe du Monde au Qatar en 2022, où ils étaient arrivés jusqu'aux demi-finales. Une première pour une équipe africaine ou arabe.

Le succès ne se limite pas au football masculin. L'équipe nationale féminine, pour la première fois de son histoire, a participé à la Coupe du Monde en Australie et en Nouvelle-Zélande en 2023. Les Lionnes de l'Atlas ont atteint les huitièmes de finale, démontrant la montée en puissance du football féminin au Maroc.

Les impacts économiques et diplomatiques

Le renouveau du football marocain a des implications économiques importantes. L'enthousiasme des supporters et l'attractivité accrue du football marocain ont conduit à une augmentation des investissements dans ce secteur. Les audiences télévisuelles en hausse et les revenus générés par les divers événements sportifs témoignent de cet engouement.

Le Groupe OCP, acteur majeur de l'économie marocaine, s'est engagé à soutenir le développement du sport, en particulier le football, en investissant dans des projets visant à renforcer les infrastructures et les compétitions locales.

Le succès sportif du Maroc et ses efforts soutenus pour développer les infrastructures ont renforcé sa position sur la scène géopolitique mondiale. Le Royaume a été choisi pour co-organiser la Coupe du Monde de la FIFA 2030 avec l'Espagne et le Portugal, reflétant la confiance de la communauté internationale en ses capacités d'organisation. Le Maroc accueillera aussi la Coupe d'Afrique des Nations en 2025, consolidant ainsi son statut de hub sportif en Afrique.

La professionnalisation du football marocain

Le Centre Omega de Recherches Économiques et Géopolitiques a publié une étude approfondie mettant en lumière l'évolution et les perspectives de

l'industrie du football au Maroc. Elle souligne l'importance d'instaurer des mécanismes de régulation pour codifier la pratique sportive et ainsi élever son niveau.

D'après les analyses du Centre Omega, le football n'est plus simplement un divertissement, mais est devenu une véritable industrie cherchant à maximiser ses revenus. Cette transition nécessite la transformation des clubs sportifs en sociétés cotées en bourse, avec des possibilités d'investissement ouvertes aux investisseurs locaux et étrangers.

Les réformes initiées, notamment la loi du 30 septembre 2009, favorisent la création de sociétés sportives professionnelles et la gestion de clubs de football à un niveau élevé. Cela inclut une gestion professionnelle des équipes autant dans les divisions majeures que dans les catégories mineures, garantissant une progression cohérente et soutenue du secteur.

Fouzi Lekjaa, ministre marocain délégué auprès du ministère de l'Économie et des Finances, chargé du Budget et président de la Fédération royale marocaine de football, a confirmé cette transformation. Selon lui, le secteur sportif, évalué à 19 milliards de dirhams (1,8 milliard de dollars) en 2022, devrait atteindre 38 milliards de dirhams (3,7 milliards de dollars) d'ici 2030. Cette croissance reflète non seulement une augmentation des revenus mais aussi la création d'emplois et une contribution significative au PIB national.



Les aménagements ont permis au **Maroc** de devenir une **destination africaine** et arabe influente en termes de football



Les réformes initiées favorisent la création de sociétés sportives professionnelles et la gestion de clubs de football à un niveau élevé



La politique africaine du roi Mohammed VI, vue par un spécialiste

Ancien parlementaire, l'expert en géostratégie et sécurité, l'universitaire Cherkoui Roudani décrit, pour Apa News, le renouveau de la politique africaine du Maroc sous Mohammed VI.

Quels sont les clés du renouveau de la politique africaine du Maroc mise en œuvre depuis l'avènement du roi Mohammed VI en juillet 1999 ?

Depuis l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a mis en place diverses stratégies pour se positionner se comme un modèle de réussite en Afrique et dans l'espace géopolitique méditerranéen et atlantique. Pour atteindre cet objectif, il a promu un idéal africain fondé sur la coopération mutuelle. Depuis lors, Sa Majesté a manifesté avec force la détermination du Royaume et son engagement envers le développement du continent.

Dans un monde confronté aux changements climatiques dont les répercussions sont particulièrement sévères pour notre continent, Sa Majesté n'a pas hésité à interpeller la communauté internationale sur les dangers de cette crise en défendant la sécurité alimentaire de l'Afrique. Pour relever ce défi majeur, le Maroc a initié une action pour l'adaptation de l'agriculture africaine au changement climatique, connue sous le nom de « Initiative Triple A ». Ce programme représente une réponse proactive et appropriée aux défis auxquels l'Afrique est confrontée.

Pour accélérer la mise en œuvre de cette initiative, le Maroc a établi plusieurs unités de production de fertilisants en Éthiopie et au Nigéria, visant à améliorer la productivité agricole. En outre, afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement au niveau africain, le Maroc n'a pas hésité à déployer diverses stratégies bilatérales et multilatérales pour que l'Afrique tire pleinement parti de ses richesses, comme l'a souligné Sa Majesté : « Il est temps que les richesses de l'Afrique profitent à l'Afrique. »

Cet engagement royal témoigne de la volonté

inébranlable du souverain, qui ne ménage aucun effort pour assurer un développement durable au continent et à sa population. D'ailleurs, le Sommet africain de l'Action, organisé et présidé par Sa Majesté en marge de la COP22, a servi de fondement à plusieurs stratégies transversales dans la région du Sahel, les États insulaires et le bassin du Congo.

Cette approche témoigne du respect de l'ancrage historique du Maroc sur le continent et vise à construire un avenir et un destin communs. Sa politique multidimensionnelle repose sur la solidarité active, la cohérence des intérêts et la convergence stratégique, transcendant ainsi les intérêts nationaux pour promouvoir une coopération Sud-Sud fondée sur une solidarité authentique avec ses partenaires africains. Pour soutenir cette vision, le Maroc a amorcé plusieurs initiatives de développement, notamment l'annulation des dettes des pays les moins avancés et l'exonération douanière de tous les produits en provenance des PMA.

Ainsi, le Maroc a mis en œuvre une vision multidimensionnelle et intégrée, à la fois nationale et internationale, dont l'objectif principal est de bâtir un avenir solidaire et sécurisé par les Africains et pour les Africains. Dans une autre dimension, il faut dire que le Maroc est un pays africain sa profondeur stratégique se situe au niveau du flanc sud du continent. Dans ce sens, l'Afrique de l'Ouest est une zone d'influence stratégique pour le Royaume. Tout ce qui se passe dans la région et la sous-région impacte le Maroc directement ou indirectement. Géopolitiquement parlant, l'Afrique de l'Ouest présente un intérêt majeur pour la sécurité nationale marocaine. Face aux défis sécuritaires et de développement économique présents dans plusieurs régions africaines, le Maroc n'a cessé d'œuvrer pour le nexus de développement, de prospérité et de stabilité. En appelant les pays afro-atlantiques à adopter une géostratégie commune de l'Atlantique, le Maroc

cherche à créer un front uni pour coaguler les synergies pour faire face aux mutations mondiales et aussi arriver à contrer ensemble les menaces transnationales telles que le terrorisme, le trafic de drogue et la traite des êtres humains. Cette approche collective renforce la résilience des pays sahéliens et afro-atlantiques, contribuant ainsi à l'émergence d'une nouvelle Afrique capable de prendre en main sa géopolitique et son destin.

Le point culminant de ces initiatives stratégiques en faveur du continent africain a été marqué par le lancement par Sa Majesté le Roi d'une action visant à intégrer les pays sahéliens dans la géoéconomie de l'Atlantique à travers les provinces du sud. Cette initiative royale, qui facilite leur accès à l'espace atlantique, constitue un tournant majeur pour leur intégration dans la géopolitique atlantique. De plus, cette stratégie reflète la volonté du Royaume de renforcer la stabilité, la sécurité et le développement de ses partenaires sahéliens. Face à l'accélération des dynamiques stratégiques mondiales, le Maroc, par le biais de ses diverses stratégies, cherche à positionner l'Afrique comme un acteur proactif plutôt que passif dans cette transformation mondiale.

Quelles ont été les principales initiatives de sécurité entreprises par le Maroc en Afrique et comment ont-elles contribué à la stabilité régionale ?

Il est crucial de souligner que la sécurité est la première condition du développement. En raison du terrorisme et de l'instabilité qui sévissent à l'échelle du continent, l'Afrique perd des centaines de milliards de dollars chaque année. Pour faire face à la montée de l'extrémisme, le Maroc a mis en place plusieurs stratégies sécuritaires. Au niveau religieux, la création de la Fondation Mohammed VI pour les Oulémas africains s'inscrit dans cette démarche visant à encadrer la pratique religieuse et à contrer les interprétations malveillantes.

Pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les questions sécuritaires en Afrique, le Maroc a accueilli plusieurs sommets visant à contrer la menace des groupes terroristes sur le continent.

Dans cette dynamique, le Maroc abrite le bureau onusien de lutte contre le terrorisme en Afrique. De plus, il préside, aux côtés du Niger, de l'Italie et des États-Unis, le groupe Focus Africa contre Daech. Pour la troisième fois consécutive, le Maroc copréside également le Forum international de lutte contre le terrorisme.

Dans un autre registre, le Maroc a créé la plateforme de Marrakech, qui regroupe les directeurs des agences de renseignement africaines pour favoriser la concertation et la réflexion commune face aux menaces sécuritaires auxquelles le continent est confronté. Avec une volonté inébranlable, le Maroc met à la disposition de ces pays africains frères son expertise avant-gardiste pour lutter contre le terrorisme. Cette approche est renforcée par un échange de renseignements et d'informations avec les services des pays amis et frères. Conséquemment, grâce à l'expertise marocaine en matière de renseignement, plusieurs cellules terroristes ont été démantelées dans divers pays, comme ce fut le cas à Grand-Bassam en Côte d'Ivoire. Cette collaboration a permis de prévenir des dizaines d'attaques terroristes, renforçant ainsi la sécurité et la stabilité dans la région.

En matière de défense militaire, les institutions militaires marocaines, reconnues pour leur excellence dans la formation académique et scientifique, accueillent chaque année des officiers de plusieurs pays africains, notamment au Collège Royal des Études Militaires Supérieures.

Dans le cadre du renforcement de l'interopérabilité entre les armées africaines, le Maroc organise conjointement avec les États-Unis les manœuvres d'African Lion. Cette initiative permet de renforcer les capacités des armées africaines pour qu'elles soient à la hauteur des défis et enjeux sécuritaires mondiaux.

En quoi les initiatives diplomatiques du roi Mohammed VI ont-elles modifié la perception du Maroc sur la scène africaine et internationale ?

Le sens et l'essence de l'action Royale en Afrique se résumant dans le discours prononcé par Sa Majesté le Roi lors du 28^{ème} Sommet de l'Union Africaine, le 31 janvier 2017. Sa Majesté déclarait : « Certains avancent que, par cet engagement, le Maroc viserait à acquérir le leadership en Afrique. Je leur réponds que c'est à l'Afrique que le Royaume cherche à donner le leadership. ». Ces paroles sont particulièrement significatives et témoignent de la clairvoyance du Souverain pour un continent équitable, juste et capable de faire face aux challenges contemporains.

Grâce aux initiatives diplomatiques de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc a non seulement consolidé sa position en tant que leader en Afrique, mais a également renforcé son rôle en tant que partenaire stratégique fiable sur les scènes africaine et internationale. Ces efforts ont significativement contribué à promouvoir la sécurité, la stabilité et le développement durable en Afrique, tout en accroissant l'influence et la crédibilité du Maroc dans les affaires mondiales.

Le leadership africain renforcé du Maroc se manifeste par son engagement actif au sein de

l'Union Africaine et dans d'autres forums continentaux, où il plaide pour une intégration régionale renforcée et une coopération Sud-Sud dynamique. En tant que partenaire fiable et engagé, le Maroc a annulé les dettes des pays africains les plus pauvres, facilité les échanges commerciaux et promu des projets de développement socio-économique à travers le continent.

D'ailleurs, en 2015, un rapport d'enquête du cabinet de conseil financier Ernst & Young soulignait que les Marocains se sont affirmés comme des investisseurs majeurs sur le continent africain, en lançant 13 investissements intra-africains, représentant le plus haut niveau d'investissement du continent en plus d'une décennie. Pour les pays d'Afrique subsaharienne, les investissements marocains représentaient 85 % de l'ensemble de leurs stocks d'investissements étrangers directs (IED).

Cette approche a également accru l'influence du Maroc sur la scène mondiale, en particulier dans des domaines tels que la lutte contre le terrorisme, la promotion de la paix et la sécurité régionale. Le rétablissement de partenariats stratégiques avec des pays clés comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Nigéria témoigne de la confiance croissante envers le Maroc en tant que partenaire de choix pour des alliances bilatérales et multilatérales. Le projet de gazoduc reliant le Nigéria au Maroc à travers plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest représente un catalyseur pour le développement économique partagé, favorisant l'intégration et l'inclusion des économies régionales et sous-régionales.

De fait, le Maroc, sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, est largement reconnu à l'échelle internationale pour son rôle clé en Afrique, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Cette reconnaissance est soulignée par plusieurs leaders mondiaux, dont Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU, qui à maintes reprises a salué le Maroc pour son leadership dans les efforts de paix et de développement en Afrique, mettant en avant une approche inclusive et collaborative.

Même perception chez le locataire de l'Élysée Emmanuel Macron, président de la République française, qui décrit le Maroc comme un « acteur moteur en Afrique », soulignant ainsi son impact crucial sur la stabilité et le développement du continent. De même, Paul Kagame, président du Rwanda, qui a loué le Maroc pour son « leadership remarquable » en promouvant la coopération Sud-Sud et en soutenant le développement durable à travers le continent.

Pour l'ancien Président Macky Sall, il a qualifié le Maroc en tant que « partenaire essentiel », particulièrement engagé dans la résolution des défis sécuritaires et économiques qui préoccupent l'Afrique. Avec la même perception, Uhuru Kenyatta, ancien président du Kenya, a déclaré que la contribution marocaine au développement économique de l'Afrique et à la promotion de la paix est « exemplaire » et bénéfique pour tous les pays du continent.

Cette convergence d'appréciations souligne non seulement l'influence positive du Maroc en Afrique, mais aussi son rôle de facilitateur dans la coopération régionale et continentale. En favorisant des partenariats stratégiques, en encourageant la solidarité Sud-Sud, et en investissant dans des secteurs clés tels que l'infrastructure, l'énergie renouvelable et la santé, le Maroc se positionne comme un modèle de réussite et un acteur clé dans

la transformation économique et sociale du continent.

Ainsi, la perception internationale du Maroc est celle d'un pays engagé, visionnaire et résolu à jouer un rôle central dans le développement de l'Afrique. Les éloges des dirigeants mondiaux attestent de la reconnaissance de son leadership et de son impact significatif sur la scène continentale, positionnant le Maroc au cœur des initiatives visant à bâtir un avenir commun et prospère pour toute l'Afrique. Cet engagement a été souligné par Joe Biden, alors vice-président des États-Unis sous la présidence de Barack Obama, lors du Sommet Mondial de l'Entrepreneuriat tenu à Marrakech.

Comment le retour du Maroc à l'Union Africaine en 2017 a-t-il influencé les relations du pays avec d'autres membres de l'organisation, et quels ont été les avantages et défis de ce retour ?

Le retour du Maroc à l'Union Africaine en 2017 a été un retour institutionnel, puisque malgré son absence des instances à Addis-Abeba, le Maroc n'a jamais cessé de développer ses relations bilatérales avec l'ensemble des pays africains. Une erreur juridique avait été commise dans un contexte spécifique, et l'Union Africaine était appelée à rectifier cette situation. Le retour triomphal du Maroc et l'accueil extraordinaire réservé à Sa Majesté par ses frères africains témoignent de la reconnaissance stratégique de cette erreur.

L'ouverture de plusieurs consulats généraux dans les provinces du sud du Maroc par des pays africains confirme la volonté de corriger cette erreur en excluant le séparatisme des institutions panafricaines. Par sa conviction inébranlable de donner un fort élan à l'action africaine, le Maroc a choisi de ne pas laisser la chaise vide, répondant aussi aux sollicitations des pays frères pour réintégrer les institutions de l'Union. Dans ce sens, le Maroc a bénéficié du soutien de 28 pays africains dans sa demande de réintégrer l'Union Africaine (UA), un nombre dépassant largement les 27 suffrages nécessaires pour être admis au sein de l'organisation. Ces pays favorables à l'admission du Maroc avaient adressé une lettre à l'UA, demandant la suspension de l'adhésion du Polisario jusqu'à ce que les questions relatives à la légalité de son existence soient résolues par le Conseil de sécurité des Nations Unies. Le Sénégal, l'un des signataires de la lettre, a souligné par la voix de son Président Macky Sall que la demande d'exclure cette entité fantôme s'appuie sur le droit international.

Depuis, le Maroc a siégé dans plusieurs instances en tant que membre élu ou président, notamment la Commission de Paix et de Sécurité. Dans le domaine de l'agriculture, le Royaume a lancé de nombreuses initiatives pour répondre aux défis de la sécurité alimentaire, consolidant ainsi son rôle de leader et de partenaire stratégique en Afrique. Il faut dire que ce retour a permis au Royaume de faire entendre sa voix au sein de l'UA. L'exploitation par certains pays de l'Union a été intelligible sans réflexion. Malheureusement, certains États ont entravé le fonctionnement des instances de l'Union Africaine, les rendant inefficaces et limitant leur contribution au développement du continent. De point de vue stratégique, ce retour a également permis au Maroc de s'aligner sur les nouvelles tendances en matière de coopération internationale avec le continent. Toutefois, bien que ce retour soit porteur de nombreuses opportunités, il n'est pas exempt d'obstacles. Certains pays africains, dont la position est hostile à l'intégrité territoriale du Maroc,

continueront à déployer tous les moyens possibles pour entraver la détermination du Maroc à établir un ordre africain équitable, libre des agendas politiques étriqués.

Comment le roi Mohammed VI utilise-t-il le soft power et la diplomatie culturelle pour renforcer les liens du Maroc avec les pays africains ?

Géographiquement parlant, le Maroc est situé à la croisée des civilisations méditerranéennes et occidentales. C'est un carrefour séculaire doté de nombreux atouts géoculturels. En tant que point de rencontre de cultures diverses, le Maroc bénéficie d'une richesse historique façonnée par des influences berbères, arabes, andalouses et africaines, qui ont contribué à créer un patrimoine culturel unique. Cette richesse se reflète dans l'architecture, les arts, la musique et les traditions culinaires marocaines.

Dans un contexte mondial marqué par des bouleversements à la fois endogènes et exogènes - tels que la révolution numérique, les masse médias et la transition écologique - Sa Majesté le Roi Mohammed VI a appelé à maintes reprises l'Afrique à s'adapter à ces nouvelles réalités. Le Souverain insiste sur la nécessité de faire évoluer les politiques pour le bien-être des populations et l'avenir des jeunes générations, tout en soulignant que « rien n'est possible en Afrique si les femmes sont mises à l'écart ». Pour ce faire, le Maroc s'érige en exemple dans la promotion des fondements de la richesse de n'importe quelle société à savoir son capital humain, matériel et immatériel.

Ainsi, me semble, Sa Majesté appelle en fait l'Afrique à une transformation pour un avenir et une cohésion sociale à travers la promotion et le renforcement de l'identité africaine. De fait, la culture, en tant que levier puissant, joue un rôle fondamental dans le développement durable d'une nation. Elle est bien plus qu'une simple expression artistique ou traditionnelle ; elle est un moteur d'enrichissement personnel et collectif. Cette communauté de destin africain qui anime Sa Majesté la culture et l'âme de son développement et sa concrétisation.

De plus, Sa Majesté le Roi à la conviction que la culture est un catalyseur de la cohésion sociale. En rassemblant les communautés autour de valeurs et de traditions communes, elle crée un sentiment d'appartenance et renforce les liens sociaux, facilitant ainsi la coopération et la solidarité. Cette cohésion est essentielle pour construire des sociétés résilientes et harmonieuses.

L'impact de la culture comme le tourisme sur le plan économique est intelligible, elle contribue de manière significative à l'épanouissement économique. Elle stimule l'innovation, génère des emplois et attire des investissements à travers le secteur culturel et créatif. Les festivals au Maroc à l'image de Mawazine regroupant chaque année les meilleurs chanteuses et chanteurs en vogue à l'échelle internationale, les musées, et les produits culturels deviennent des moteurs économiques, enrichissant les économies locales et nationales. Outre la Fondation Alaouite pour le développement, le tissu associatif marocain est très actif à l'échelle du continent. Sur le plan religieux plusieurs fondations sus mentionnées jouent un rôle prépondérant dans la promotion de l'Islam modéré. L'exploit de l'équipe nationale de football en arrivant au demi final de la coupe du monde a

suscité un enthousiasme africain. A cet égard, le Maroc organisera la coupe du monde en 2030 ainsi que la coupe d'Afrique en 2025 ce sont des atouts qui montrent le soft power marocain à l'échelle continentale et internationale.

Quels sont, selon vous, les secteurs stratégiques sur lesquels le Maroc devrait se concentrer pour renforcer encore sa position en Afrique dans les décennies à venir ?

Pour continuer de renforcer sa position, le Maroc devra appréhender davantage les enjeux de la nouvelle ère de la mondialisation. Il est indispensable que le Maroc développe sa diplomatie culturelle à l'échelle du continent en créant des « Maisons Culturelles » dans les capitales africaines. Au niveau économique et afin de renforcer sa compétitivité en Afrique, Rabat doit envisager de créer une connectivité maritime avec les ports africains. Cette stratégie portuaire permettra aux entreprises marocaines de bénéficier de conditions avantageuses pour exporter leurs produits, particulièrement en Afrique de l'Ouest.

Dans le but de contribuer à l'éradication de la pauvreté sur le continent et renforcer les chances de développement, depuis longtemps le Maroc appelle l'ONU pour instaurer un mécanisme permanent pour mettre en œuvre les décisions économiques de la communauté internationale en faveur de l'Afrique. Il faut dire, Rabat est convaincu que la contribution de tous les acteurs et partenaires européens, asiatiques et sud-américains du continent africain est nécessaire et doit s'inscrire dans une stratégie globale. Cette action peut être soutenue dans le cadre d'une coopération tripartite à laquelle le Maroc pourra accorder une grande importance, notamment pour les secteurs sociaux tels que le développement rural, la santé, l'éducation et la mise à niveau des ressources humaines. A cet égard, le continent fait face à multiple défis entre autres il y a les transformations engendrées par la croissance démographique, l'urbanisation et les nouvelles technologies se conjuguent aussi aux effets du changement climatique, aux crises géopolitiques et aux nouvelles rivalités stratégiques. Dans ce contexte complexe, le Maroc joue un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la sécurité, en œuvrant activement à la stabilisation de la région et en facilitant le dialogue entre les différentes parties prenantes. Dans ce cadre, les deux initiatives de Sa Majesté à savoir l'ouverture de l'espace atlantique aux pays du Sahel ainsi que la mise en place d'une politique africaine capable de projeter véritablement les pays Afro-Atlantiques dans la géoéconomie constituera un projet politique et développemental capable de contribuer efficacement à l'inclusion et l'intégration du continent. Pour faire face aux réchauffements climatiques, le Maroc a fait des avancées considérables dans le développement des énergies renouvelables.

C'est une réalité, les besoins en énergie de l'Afrique sont considérables, avec les deux tiers des ménages n'ayant pas encore accès à l'électricité. En l'absence d'une réponse adaptée, il me paraît difficile de voir certaines régions du continent sortir prochainement de l'ornière du sous-développement et de la pauvreté. De fait, il semble que le Maroc avec ses partenaires stratégiques pourra appeler à mettre en place une stratégie mondiale pour développer sur le continent des infrastructures énergétiques durables.

En mettant l'accent sur les énergies renouvelables telles que le photovoltaïque, le thermique, l'éolien, l'hydroélectrique et la géothermie, Rabat peut utiliser ses atouts à l'échelle multilatérale pour attirer les investissements nécessaires à la production d'électricité, de chaleur et d'hydrogène. Cette souveraineté énergétique est une étape importante pour assurer le développement du continent.



Cherkaoui Roudani
Professeur Universitaire

- Expert en géostratégie et sécurité Ancien membre du Parlement Marocain
- Ancien membre de la Commission politique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie,
- Membre de l'Assemblée Régionale Parlementaire Afrique
- Prix « Leader d'avenir » par l'Organisation américaine Aspen

Spécialiste des politiques publiques et directeur au Maroc du Global Panafrican MBA de Honoris Universities, Abdelghani Youmni explique à Apa News, comment le Maroc s'est développé sous le règne de Mohammed VI.



Les choix économiques stratégiques du roi Mohammed VI, vus par un expert

Quels sont les principaux domaines dans lesquels le Maroc a réalisé les progrès les plus importants depuis l'avènement du roi Mohammed VI en juillet 1999?

Le 11 décembre 2003, Mohammed VI a adressé un message à la conférence internationale sur l'investissement : « Tout projet de développement, pris dans le sens large de cette notion, est tributaire du système de valeurs dans lequel il s'inscrit. Quand ce système est ouvert sur l'avenir et porteur d'un idéal mobilisateur, il ne manque pas de stimuler les énergies disponibles et de tirer parti de toutes les potentialités qu'une nation peut receler ». Cette vision économique royale a mis les infrastructures au cœur du développement du Maroc, et 25 ans plus tard, le royaume a connu une véritable renaissance.

Depuis son accession au trône en 1999, le Roi Mohammed VI a mis en œuvre un système de gouvernance audacieux et des réformes profondes. Il a notamment réformé le code de la famille, renforcé l'État de droit avec une politique d'équité et de réconciliation, et instauré récemment une protection sociale universelle pour toute la population marocaine, soutenue par un dispositif budgétaire solide.

Sur le plan économique, le Maroc a achevé entre 1999 et 2005, ses réformes des finances publiques et de la libéralisation financière, avec une concentration bancaire et un renforcement du marché des capitaux au service de l'économie réelle, et non de la spéculation. La sanctuarisation du dirham est devenue une arme de souveraineté, et les mécanismes de Partenariats Public-Privé ont été utilisés pour favoriser l'attractivité des chaînes de valeurs globales et des Investissements Directs Étrangers (IDE).

Ces dernières années, le Maroc a attiré de nombreuses entreprises internationales et équipementiers des industries aéronautique et automobile à Casablanca, Tanger et Kénitra. Avec plus de 460 000 voitures produites par an et un taux d'intégration aéronautique dépassant 42 %, le pays a créé un réservoir de change immense pour l'emploi et le commerce extérieur.

Le Maroc se distingue également par ses vastes projets d'énergie solaire renouvelable et ses 14 stations de dessalement d'eau en construction à travers le pays. Aujourd'hui, il compte 1800 km d'autoroutes et, situé à 14 km de l'Europe, il a érigé le premier port à conteneurs d'Afrique, classé 55ème au niveau mondial. Le port Dakhla Atlantique incarne l'engagement du Maroc en faveur de l'Afrique, visant à désenclaver les pays du Sahel et à créer une interface maritime d'intégration économique, faisant du Maroc un hub continental et international.

Rappelons que sa Majesté le Roi a effectué plus de 46 tournées dans plusieurs pays africains, annulé des dettes, et soutenu la souveraineté alimentaire en appuyant les initiatives de l'Office Chérifien des Phosphates. Il a débloqué plus de 4 millions de tonnes d'engrais pour les cultivateurs africains et favorisé le transfert de savoir-faire pour la réhabilitation des terres arables et l'amélioration de la productivité.

En quoi le complexe portuaire Tanger Med et le futur port de Dakhla renforcent le positionnement géostratégique du Maroc ?

Tanger Med n'est pas seulement un port, mais un complexe industrialo-portuaire d'envergure mondiale, connecté à plus de 70 pays et 196 ports à travers le globe. Il a la capacité de traiter 9 millions de conteneurs par an et d'accueillir 7 millions de passagers, s'étendant sur une superficie d'au moins 15 km. Ce géant portuaire traite environ 90 millions

de tonnes de marchandises chaque année et génère des milliers d'emplois. Sa plateforme industrielle de 2000 hectares abrite 1100 entreprises des secteurs automobile, agroalimentaire, aéronautique et textile.

Tanger Med a surpassé des ports internationaux de renom tels que Guangzhou en Chine, Yokohama au Japon, Port Saïd en Égypte, ainsi que les ports américains de Virginie et de Miami. Bien que les principaux fournisseurs de l'Afrique soient la Chine, l'Union européenne, la Turquie et le Vietnam, le développement de nouvelles routes maritimes et des interconnexions entre ports et écosystèmes industriels africains est crucial pour l'essor économique du continent et pour équilibrer les échanges internationaux.

En ce qui concerne l'Union européenne et les États-Unis, les réglementations strictes rendent le commerce des biens et services avec l'Afrique complexe en raison des nombreuses contraintes et barrières réglementaires. Au-delà des performances remarquables de Tanger Med et des attentes vis-à-vis du port Dakhla Atlantique, leur positionnement géostratégique favorisera la coopération sud-sud. Ils contribueront à dynamiser le commerce intra-africain, qui ne représente actuellement que 14% du commerce continental et seulement 3% du commerce mondial.

Si des pays comme le Maroc, l'Égypte ou l'Afrique du Sud parviennent à transformer les matières premières pour produire et exporter des biens manufacturés, l'existence de ces deux ports géants, l'un face à l'Europe et l'autre aux portes du Sahel et de la CEDEAO, créera des avantages comparatifs significatifs pour le continent. Cela entraînera un ruissellement inévitable des compétences et de la richesse, réduisant ainsi l'écart avec les pays riches et les nouveaux pays industrialisés d'Asie.

Quelle sera la valeur ajoutée de l'Initiative Atlantique dans les relations entre le Maroc et ses partenaires du Sud ?

Le Maroc a toujours été un acteur clé dans la consolidation de la coopération commerciale et diplomatique, ainsi que dans la promotion de la paix dans l'espace atlantique. En 1776, lorsque la déclaration d'indépendance des treize colonies américaines a privé les navires états-uniens de la protection du pavillon britannique, le Roi marocain Mohammed III (Sidi Mohammed Ben Abdellah) a autorisé les navires portant le drapeau du nouvel État à entrer dans ses ports. Ainsi, en 1777, le Maroc est devenu le premier pays au monde à reconnaître les États-Unis d'Amérique.

Dans le contexte actuel, l'Afrique ne représente que 2% du commerce international. La multiplication des connexions maritimes, essentielle pour rompre l'isolement des quatre pays sahéliens (Niger, Tchad, Burkina Faso et Mali) qui comptent actuellement 70 millions d'habitants et en compteront plus de 120 millions en 2050, est cruciale pour leur intégration dans la mondialisation maritime. Cette initiative réactive la tradition maritime du Maroc, héritée de Sidi Mohammed Ben Abdellah, qui avait orienté l'économie marocaine vers le littoral et le commerce maritime.

Le Maroc a décidé de mettre à disposition de ces États sahéliens enclavés ses infrastructures ferroviaires, routières et portuaires sur sa façade atlantique, notamment le futur port de Dakhla Atlantique. Cette offre vise à transformer les économies du Sahel pour les rendre productives et transformatrices, améliorer la vie des populations et renforcer la sécurité. Le Maroc s'engage à construire un partenariat gagnant-gagnant et à devenir un hub entre l'Afrique, l'Europe, l'Amérique, le sud et l'est de la Méditerranée.

Au-delà des aspects économiques, l'Afrique est au cœur de la politique étrangère du Royaume du Maroc. Dans son discours d'août 2016, Le Roi a souligné : « Car l'Afrique, pour le Maroc, c'est bien davantage qu'une appartenance géographique et des liens historiques. Elle évoque, en vérité, des sentiments sincères d'affection et de considération, des liens humains et spirituels profonds et des relations de coopération fructueuse et de solidarité concrète. »

Les Marocains sont des « propriétaires maritimes » qui s'ignorent. Avec plus d'un million de km² sur lesquels le Maroc exerce des droits souverains et une population de quelque 38 millions d'habitants, le pays fait partie du cercle restreint des nations produisant plus d'un million de tonnes de poissons.

La géographie politique a toujours mis en évidence le handicap que représente pour les pays sahéliens l'absence d'accès direct à la mer. L'initiative marocaine a le triple avantage de désenclaver le Sahel, de l'intégrer à la mondialisation, de sécuriser les territoires, et de lutter contre les fractures. De plus, elle milite pour une réforme de la CEDEAO, visant à créer et partager la prospérité dans l'intérêt des

peuples et du développement.

Quels ont été les impacts des plans tels que le Plan Maroc Vert et le Plan d'accélération industrielle sur l'agriculture et l'industrie marocaines ?

Pour le Plan Maroc Vert, nous avons sous-estimé la valorisation des agriculteurs et l'impact des exportations de produits agricoles sur la consommation locale. La souveraineté alimentaire implique non seulement la production nationale, mais aussi la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, la lutte contre la spéculation, et la gestion de la concurrence entre les besoins alimentaires locaux et les exportations.

Concernant les ressources en eau et en énergie, bien que des projets de dessalement d'eau de mer et de pompage avec des énergies renouvelables aient été anticipés, des avancées sont attendues pour réduire le coût du mètre cube d'eau dessalée et du kilowattheure renouvelable. La production agricole, étant locale et source d'emplois, est un enjeu majeur de souveraineté.

Malgré ses imperfections, le Plan Maroc Vert reste un succès. Les 147 milliards de dirhams investis ont permis de réduire notre dépendance alimentaire, de rendre nos productions agricoles compétitives, variées et accessibles à toutes les couches sociales, et de réduire notre déficit commercial. L'analyse des chiffres confirme les fortes externalités positives du plan Emergence des années 2000 et du Plan d'Accélération Industrielle 2014-2025. En 2013, les métiers mondiaux ont atteint un niveau d'exportation de 46,8 milliards de dirhams, passant à 90,6 milliards de dirhams en 2021, soit une augmentation de 93,5 % en seulement neuf ans.

L'industrie automobile, en particulier, a généré plus de 240 000 emplois directs et indirects, avec des retombées visibles à Tanger et dans la grande cité industrielle de Kénitra, grâce au méga projet de Peugeot PSA, à la plateforme Atlantic Free Zone et au port de Kénitra Atlantique. En 2019, le secteur comptait plus de 250 équipementiers nationaux et un chiffre d'affaires de 80 milliards de dirhams. Selon un récent rapport de l'agence Fitch Ratings, le Maroc a obtenu le meilleur score en termes de croissance de la production automobile, avec 83,9 points sur 100.

Bien que le Maroc ne fasse pas encore partie des pays avancés et que son industrialisation soit encore embryonnaire, sa courbe d'apprentissage pourrait suivre celle de la Corée du Sud, de la Malaisie et du Vietnam, à condition de changer de modèle de développement. La contribution des industries de transformation est passée de 21 % en 1980 à 18 % en 2019. Il est urgent de transformer radicalement le modèle d'éducation et de formation professionnelle en privilégiant l'acquisition des compétences scientifiques, linguistiques et numériques.

La réforme de la formation professionnelle et le développement des entreprises de taille intermédiaire doivent se concentrer sur la

production manufacturière et l'innovation, plutôt que sur la distribution de produits importés.

Quels sont les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine de l'énergie durable ?

Le Maroc s'engage depuis plusieurs années dans la lutte contre les changements climatiques, étant particulièrement vulnérable à l'accélération de la sécheresse, de la désertification et de la hausse des températures. L'influence des activités humaines et de la démographie sur le climat est bien établie, et le Maroc n'échappe pas à cette réalité.

Le royaume a élaboré une stratégie à long terme, la « Stratégie de Développement Bas Carbone à l'horizon 2050 », qui se concentre sur plusieurs axes : la sobriété carbone, la compétitivité économique, la promotion des emplois verts, la transition énergétique décentralisée, ainsi que la réduction de la précarité énergétique et des inégalités spatiales.

Les pays dits « du Sud », comme le Maroc, possèdent un avantage comparatif potentiel grâce à leur ensoleillement abondant. Bien que le transport d'énergie renouvelable d'Afrique vers l'Europe soit actuellement complexe, la production locale d'acier, de pompes à chaleur ou de voitures électriques à partir de vastes fermes photovoltaïques pourrait transformer l'ensoleillement en un atout majeur pour un commerce international plus équitable. Le redimensionnement est essentiel pour l'avenir, ce qui implique non seulement des innovations en matière de financement et de rentabilité, mais pas nécessairement des privatisations. La MASEN (Agence Marocaine pour l'Énergie Durable) joue un rôle clé dans cette transition énergétique, visant à porter la part des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert de 9-10 % actuellement à 52 % d'ici 2030.

Le Maroc doit également réduire sa facture énergétique, qui représente près de 10 % de son PIB, principalement constituée de pétrole et de charbon pour la production d'électricité. Il est également crucial de résoudre la dette de l'opérateur historique ONEE, qui s'élève à 7 milliards de dirhams.

Actuellement, le mix énergétique du Maroc est composé de 56,7 % de pétrole, 30 % de charbon et 3,9 % de gaz, les énergies renouvelables représentant 9,7 % (biomasse : 5,9 %, éolien et solaire : 3,4 %). Le pays ambitionne de décarboner son électricité à hauteur de 80 % d'ici 2050, contre 11 % aujourd'hui, et de 48 % d'ici 2030.



Les axes de coopération du Maroc avec les pays africains décortiqués par la fondatrice du AfricaMed business Forum

Les efforts du Maroc contribueront à construire un avenir prospère et durable pour l'ensemble du continent.

Depuis l'accession au trône du roi Mohammed VI, plus d'un millier d'accords ont été signés entre le Maroc et des pays africains. Quels sont principaux secteurs bénéficiaires de ces accords et quel a été leur impact dans ces pays ?

développement économique. En conclusion, les accords de coopération entre le Maroc et les pays africains ont eu un impact profond et positif sur divers secteurs, favorisant le développement économique et renforçant les liens bilatéraux.

Quels sont les principaux défis auxquels le Maroc a dû faire face pour renforcer sa présence économique en Afrique ?

Le renforcement de la présence économique du Maroc en Afrique n'a pas été sans difficultés. Parmi les principaux obstacles, on peut citer les différences réglementaires, la concurrence internationale, et les risques politiques et sécuritaires dans certains pays. Les différences réglementaires et administratives ont souvent rendu l'entrée sur les marchés africains complexe pour les entreprises marocaines. Pour surmonter ce défi, le Maroc a mis en place des accords bilatéraux et des partenariats stratégiques visant à harmoniser les cadres réglementaires et à faciliter les échanges commerciaux. Ces accords ont permis de créer un environnement plus favorable aux affaires et de réduire les barrières à l'entrée pour les investisseurs marocains. La concurrence internationale, notamment de pays comme la Chine, la Turquie, et les États-Unis, a également constitué un défi majeur. Pour se distinguer, le Maroc a misé sur la qualité de ses produits et services, ainsi que sur une approche de coopération sud-sud basée sur le respect mutuel et le partage des bénéfices. Cette stratégie a permis au Maroc de se positionner comme un partenaire privilégié en Afrique. Les risques politiques et sécuritaires dans certains pays africains ont également posé des défis.

Pour les atténuer, le Maroc a adopté une approche prudente et proactive, en collaborant étroitement avec les gouvernements locaux pour garantir la sécurité des investissements et des projets. Cette coopération a souvent inclus des initiatives de

renforcement des capacités et de stabilisation, contribuant à créer un environnement plus stable et prévisible pour les entreprises marocaines. En somme, malgré les défis rencontrés, le Maroc a réussi à renforcer sa présence économique en Afrique grâce à une stratégie bien définie, des partenariats solides, et une approche flexible et adaptée aux réalités locales.

Comment les entreprises marocaines ont-elles réussi à s'implanter et à prospérer en Afrique ?

Les entreprises marocaines ont réussi à s'implanter et à prospérer en Afrique grâce à une combinaison de facteurs stratégiques, dont la proximité géographique, la compréhension culturelle, et le soutien gouvernemental. Les secteurs de la finance, des télécommunications, et de l'agriculture se distinguent particulièrement par leur succès. Dans le secteur financier, des institutions comme Attijariwafa Bank et Banque Centrale Populaire ont étendu leurs opérations dans de nombreux pays africains. Elles ont adopté des modèles d'affaires adaptés aux réalités locales, offrant des produits financiers innovants et accessibles. Leur succès repose également sur des partenariats stratégiques avec des banques locales, permettant un partage de connaissances et une meilleure intégration sur les marchés. Le secteur des télécommunications a vu des acteurs comme Maroc Telecom s'implanter dans plusieurs pays africains. Grâce à des investissements massifs dans les infrastructures et à des offres de services compétitives, ces entreprises ont réussi à capturer une part significative du marché. Leur capacité à offrir des services fiables et abordables a été un facteur clé de leur succès. En agriculture, les entreprises marocaines ont introduit des technologies modernes et des techniques agricoles avancées, contribuant à améliorer les rendements et la sécurité alimentaire. Des initiatives de coopération ont permis de transférer des compétences et des

connaissances, aidant ainsi à moderniser les pratiques agricoles dans les pays partenaires. Le soutien du gouvernement marocain a également été crucial. À travers des initiatives telles que le Plan Maroc Vert et les programmes de soutien à l'exportation, les entreprises marocaines ont bénéficié de conditions favorables pour leur expansion en Afrique. Les missions économiques et les forums d'affaires organisés sous l'égide royale ont également facilité la création de réseaux et la conclusion de partenariats stratégiques. En résumé, les entreprises marocaines ont réussi à s'implanter et à prospérer en Afrique grâce à une combinaison de stratégies bien conçues, de partenariats efficaces, et de soutien gouvernemental, faisant du Maroc un acteur clé dans le développement économique du continent.

Quel rôle joue le secteur privé marocain dans la stratégie globale du Maroc en Afrique et comment les partenariats public-privé ont-ils été utilisés pour stimuler les investissements ?

Le secteur privé marocain joue un rôle crucial dans la stratégie globale du Maroc en Afrique, agissant comme un moteur de croissance et un vecteur de développement. Les partenariats public-privé (PPP) ont été particulièrement efficaces pour stimuler les investissements et favoriser la mise en œuvre de projets structurants. Le secteur privé marocain a su capitaliser sur les opportunités offertes par la politique africaine du Roi Mohammed VI, en s'engageant dans des secteurs clés tels que les infrastructures, l'énergie, et les services financiers. Les entreprises marocaines, en particulier celles des secteurs de la finance, des télécommunications et de l'agriculture, ont développé des stratégies d'expansion audacieuses et innovantes pour pénétrer les marchés africains. Leur succès repose sur une combinaison de vision stratégique, de partenariats solides et de soutien gouvernemental. Les banques marocaines, comme Attijariwafa Bank et la Banque Centrale Populaire, ont adopté des modèles d'affaires flexibles et adaptés aux réalités locales. Elles ont établi des partenariats avec des institutions financières locales pour faciliter l'accès au crédit et offrir des produits financiers diversifiés et innovants. Cette approche a permis de soutenir le développement des PME et des micro-entreprises, contribuant ainsi à la croissance économique des pays d'accueil. Dans le secteur des télécommunications, Maroc Telecom et d'autres opérateurs marocains ont investi massivement dans les infrastructures, améliorant l'accès à Internet et aux services mobiles.

Ces investissements ont non seulement élargi leur base de clients mais ont aussi joué un rôle crucial dans la réduction de la fracture numérique en Afrique. Les services de télécommunications fiables et abordables ont stimulé l'innovation et permis de créer de nouvelles opportunités économiques. En agriculture, les entreprises marocaines ont introduit des techniques agricoles modernes et des technologies de pointe, contribuant à l'augmentation des rendements agricoles et à la sécurité alimentaire. Des programmes de formation et de transfert de compétences ont permis aux agriculteurs locaux de bénéficier des meilleures pratiques marocaines, renforçant ainsi la résilience du secteur agricole en Afrique. Le soutien du gouvernement marocain a été déterminant pour la réussite de ces entreprises. À travers des initiatives comme le Plan Maroc Vert et des programmes de promotion des exportations, les entreprises

marocaines ont bénéficié d'un environnement favorable à leur expansion.

Les missions économiques et les forums d'affaires, souvent organisés sous l'égide royale, ont facilité la création de réseaux et la conclusion de partenariats stratégiques. Les partenariats public-privé (PPP) ont également joué un rôle clé dans le développement des infrastructures et des services publics en Afrique. Ces partenariats ont permis de mobiliser des ressources financières et techniques importantes, assurant ainsi la réalisation de projets d'envergure dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'eau. Par exemple, des projets de construction de centrales électriques, de routes et de ponts, réalisés grâce à des PPP, ont amélioré la connectivité et l'accès à l'énergie dans plusieurs pays africains. Les entreprises marocaines, soutenues par des partenariats public-privé efficaces et une vision stratégique claire, ont réussi à s'implanter et à prospérer en Afrique, contribuant ainsi au développement économique et social du continent. Le secteur privé marocain joue un rôle de premier plan dans cette dynamique, en étant un acteur clé de la coopération sud-sud et du renforcement des liens économiques entre le Maroc et l'Afrique.

Quels sont les secteurs et opportunités dans lesquelles le Maroc et ses partenaires pourraient tirer profit dans l'avenir ?

Plusieurs axes de développement où les deux parties pourraient tirer profit peuvent être identifiés pour les prochaines années. Premièrement, l'accent devrait être mis sur le développement durable et les énergies renouvelables. Le Maroc, avec ses avancées en matière d'énergie solaire et éolienne, est bien positionné pour continuer à partager son expertise et ses technologies avec les pays africains spécialement avec le déficit énergétique que connaît le continent et qui constitue un obstacle majeur au développement. Des projets communs dans le domaine des énergies renouvelables pourraient non seulement répondre aux besoins énergétiques croissants du continent mais aussi contribuer à la lutte contre le changement climatique. Deuxièmement, le secteur de l'intelligence artificielle et de la technologie numérique offre des opportunités considérables. Le Maroc pourrait jouer un rôle clé dans la promotion de l'innovation technologique en Afrique, en soutenant des initiatives de formation et de développement de compétences dans ce domaine. La création de hubs technologiques et d'incubateurs d'entreprises pourrait stimuler l'écosystème entrepreneurial et favoriser la transformation digitale des économies africaines. Troisièmement, le renforcement des infrastructures reste une priorité. Le Maroc continuera probablement à investir dans des projets d'infrastructures, notamment dans les transports et la logistique, pour améliorer la connectivité régionale. Ces projets faciliteront le commerce intra-africain et renforceront les liens économiques entre les pays du continent. Le sport représente également un axe de développement significatif, notamment avec l'organisation de la Coupe du Monde 2030 par le Maroc. Cet événement offre une opportunité unique pour le Maroc et l'ensemble du continent africain de bénéficier de retombées économiques et de développement de l'industrie sportive. Le Maroc va se mobiliser pour que cette Coupe du Monde soit bénéfique pour le continent, en investissant dans les infrastructures sportives, en

favorisant les échanges et la coopération dans le domaine du sport, ainsi qu'en stimulant l'industrie du sport dans les pays africains partenaires. En matière de création et d'industries créatives, le soutien aux créateurs africains et au "Made in Africa" à travers le développement de chaînes de valeur intra-africaines sera également une priorité. Le Maroc pourrait encourager des initiatives où le savoir-faire local est mis en avant, favorisant ainsi une économie créative et durable pour le continent. Le développement du capital humain sera crucial.

Le Maroc pourrait accroître son soutien aux programmes d'éducation et de formation professionnelle en Afrique, en collaborant avec des institutions académiques et des centres de formation. Ces initiatives contribueront à doter les jeunes Africains des compétences nécessaires pour participer activement à l'économie mondiale et à favoriser le développement socio-économique de leurs pays.

Enfin, la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAF) jouera un rôle central. En facilitant le commerce intra-africain, la ZLECAF pourrait stimuler les économies locales, promouvoir un développement inclusif et renforcer la coopération économique sur le continent. En conclusion, les futurs axes de développement de la politique africaine du Maroc sous le règne du Roi Mohammed VI sont prometteurs et offrent de nombreuses opportunités pour renforcer la coopération et le partenariat avec les pays africains. Ces efforts contribueront à construire un avenir prospère et durable pour l'ensemble du continent.



Loubna Karroum

Spécialiste en économie africaine et fondatrice de l'AfricaMed Business Forum, Loubna Karroum, revient sur les grandes étapes et l'avenir des relations économiques entre le Maroc le reste du continent depuis l'avènement du Roi Mohammed VI.



Agence de Presse Africaine

Votre Fenêtre sur l'Information Africaine

apanews.net



     Apa News